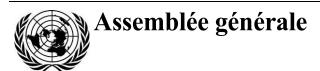
${
m A}_{
m /C.3/77/L.62}$ **Nations Unies** 



Distr. limitée 9 novembre 2022 Français

Original: anglais

Soixante-dix-septième session **Troisième Commission** Point 26 de l'ordre du jour **Promotion des femmes** 

> Arabie saoudite, Égypte, Fédération de Russie, Libye, Nigéria et Yémen : amendement au projet de résolution révisé A/C.3/77/L.21/Rev.1

Intensification de l'action menée pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles : stéréotypes de genre et normes sociales négatives

- Au dixième alinéa du préambule, remplacer « notamment la violence au sein du couple et le viol conjugal » par « sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations ».
- À l'alinéa a) du paragraphe 5, remplacer « dont la violence au sein du couple et le viol conjugal » par « sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations ».

